



La chronique Ovine

Semaine 26 du 29 juin 2018

Vers de nouveaux partenariats éleveurs/céréaliers



Le pâturage des intercultures dans les exploitations de grandes cultures par les brebis d'un éleveur voisin est une technique qui se développe. Ce partenariat est « gagnant/gagnant » pour les deux parties. Pour le céréalier, le fait d'envisager un pâturage le conduit à implanter 3 à 4 espèces fourragères à minima, choisies parmi les légumineuses, graminées, protéagineux et crucifères. Ces mélanges permettent de lutter plus efficacement contre les adventices, de

restructurer le sol et de favoriser une plus grande production fourragère. Or, un couvert, avec une production de 2 tonnes de matière sèche par hectare, se traduit par 40 à 60 kg d'azote par ha sur la culture suivante, et 15% de rendement en plus. Le pâturage n'a pas de conséquence négative sur la structure du sol. Le piétinement est en effet réduit du fait du faible poids des brebis.

Moins de campagnols et de limaces

Le pâturage a également un effet sur la réduction des populations de campagnols et de limaces. D'autre part, la délégation de l'entretien de la parcelle à un éleveur permet un gain de temps non négligeable, et une réduction des coûts en évitant sa destruction avec des produits phytosanitaires ou du broyage. Enfin, la matière organique est augmentée (d'autant plus avec un couvert multispèces). Pour l'éleveur, les couverts végétaux sont une ressource fourragère de bonne qualité alimentaire et facile à pâturer, dans la mesure où les espèces semées ont été bien choisies.

Pour en savoir plus, vous trouverez des conseils pratiques et un chiffrage des intérêts respectifs sur www.inn-ovin.fr : « Développer un partenariat autour de vos intercultures ».

Photo semaine 26-18 : de nouvelles références qui chiffrent les intérêts respectifs du céréalier et de l'éleveur

CP : CIIRPO

Réseau de références ovin de Bourgogne et Laurence Sagot (Institut de l'Élevage/CIIRPO)